# Qualifications des entreprises et externalisation des études et travaux IFTE

PRÉSENTIEL

Formation pour comprendre les enjeux et animer une étude réalisée par une entreprise externe.

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

- **Code Raf :** IGTECAT50
- **Niveau :** 2 - Initial
- **Durée :** 1 jour
- **Tarif :** à partir de 650.00€

- **Prérequis :** Recommandé d'avoir suivi les formations Initiation au métier d'agent d'études caténaires (IGTECAT10) et Initiation aux projets (IGTECAT40), ou d'en avoir les notions.

## Présentation

- Connaître les accords-cadres et les outils associés
- Comprendre le rôle des PRM et PRS ;
- Connaître le processus de qualification des entreprises
- Savoir où trouver les informations nécessaires à la préparation d'un marché d'application des accords-cadres
- Savoir lancer, faire le suivi et évaluer un projet d'externalisation
- Savoir noter les entreprises

## Programme

**I – Introduction**

- Sous-traitance ou externalisation
- Panorama des accords-cadres

**II – Les accords-cadres de prestations intellectuelles**

- Définition, fonctionnement
- Principes généraux des accord-cadres et des marchés d'application
- Missions des accords-cadres AT / EST / MOE
- Lots et modalités d'attribution
- Synthèse sur le choix d'un accord-cadre

**III – Les acteurs de l'externalisation**

- La PRM, la PRS
- Le pilote IED
- Risque du cadre relationnel

**IV – Comment utiliser les accords-cadres**

**V – Qualification des entreprises pour les travaux**

- Processus
- Domaine

**VI – Evaluation des entreprises**

- La fiche EDMA
- Le circuit d'évaluation
- L'exploitation des résultats et sanctions
- La gestion dynamique

---

## Méthodes mobilisées

Théorie

## Public cible

- Agent d'étude caténaire
- Agent de la traction électrique

## Modalités

01

**Appréciations**

Questionnaire d'appréciation systématique après la formation, et 2 à 3 mois plus tard

02

**Modalités d'évaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par :

- évaluations formatives durant la formation
- autoévaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en oeuvre des acquis après 2 à 3 mois

03

**Modalités d'inscription**

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version active du du 2023/07/03

**Pour une question sur le contenu de la formation :**

developpement@monudi.com

**Pour une question administrative sur la formation :**

production@monudi.com